

Intercommunalité

Publié le 28/07/2016

<https://www.lelionsdangers.fr//intercommunalite>

Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

La ville du Lion d'Angers fait partie de la nouvelle Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.

Issue de la fusion des Communautés de communes du Haut Anjou, de Ouest Anjou et de la Région du Lion d'Angers, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA), a été créée le 1^{er} janvier 2017.

D'une superficie de 658 km², la nouvelle structure intercommunale compte 35 488 habitants répartis sur 17 communes. Etienne Glémot, Maire du Lion d'Angers, en a été élu président le 3 janvier 2017. Il est épaulé par 15 Vice-présidents et 35 conseillers communautaires. La CCVHA a en charge diverses compétences : développement économique, tourisme, assainissement non collectif, aires d'accueil des gens du voyage, aménagement de l'espace... Exercées parfois différemment selon les anciens territoires, les compétences feront l'objet d'un travail d'harmonisation dans les prochains mois par l'équipe d'élus communautaires.

Pour en savoir plus :

Élus, territoire, compétences... visiter le site Internet de la CCVHA :

www.valleesduhautanjou.fr

Représentants du Lion-d'Angers

Daniel CHALET (Vice-président)

Isabelle CHARRAUD

Etienne GLÉMOT (Président)

Marie-Claude HAMARD

Bernard MENANT

Nooruddine MUHAMMAD

Communauté de communes

Communauté de communes
des Vallées du Haut-Anjou
2, rue du Courgeon
49220 LE LION D'ANGERS
Tél : 02.41.95.31.74
Fax : 02.41.95.17.87

www.valleesduhautanjou.fr

[CONTACTER LA COMMUNAUTE DE COMMUNES](#)